



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Décembre 2021 : augmentation saisonnière du chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage progresser de 0,2 point et s'établir à 3,7 % à la fin du mois de décembre 2021. Cette hausse du chômage est imputable au ralentissement saisonnier des métiers du bâtiment. Par rapport à décembre 2020, le taux est passé de 4,9 % à 3,7 %, soit une baisse de 1,2 point.

Le nombre de chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud s'élève à 15'221, soit 744 personnes de plus qu'à la fin du mois de novembre 2021 (+5,1 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ suit la même tendance et se fixe à 25'791 personnes (+2,2 %). Le canton de Vaud recense 4960 chômeurs et chômeuses de moins qu'en décembre 2020 (-24,6 %).

Au cours du mois de décembre 2021, les ORP vaudois ont inscrit 3348 nouvelles personnes et annulé 2805 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les entreprises auprès des ORP vaudois s'est élevé à 4550, en baisse de 8,0 % par rapport à novembre 2021 et en augmentation de 74.1 % par rapport à décembre 2020.

La hausse mensuelle du taux de chômage est principalement due au ralentissement saisonnier des activités de la construction : les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (+455) regroupent en un mois plus de la moitié des chômeurs et chômeuses supplémentaires. La progression constatée concerne en majorité les personnes sans formation professionnelle (+561) et celles inscrites depuis moins de 12 mois (+814).

Sur le plan régional, le district de Nyon (3,2 %) affiche ce mois un taux de chômage stable. Tous les autres districts voient leur taux augmenter, allant jusqu'à 0,7 point de plus pour le district de la Broye-Vully (4,6 %).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2200, en hausse de 85 personnes en un mois (+4,0 %) et en baisse de 328 personnes en un an (-13,0 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 3,3 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits : il rassemble 84 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs et chômeuses en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 janvier 2022

Renseignements : DEIS, Françoise Favre, cheffe du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - francoise.favre@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).